

Localisation : 21 Référence : IA21000100
Aire d'étude : Beaune centre
Commune : Beaune
Adresse : rue Maufoux
Edifice contenant : fortifications d'agglomération (réf. : IA21000124)
Titre courant : **porte de ville dite porte Bretonnière**
Dénomination : porte de ville
Appellation et titre : porte Bretonnière

Canton : Beaune nord

Cartographie : Lambert2 0789780 2227700

Cadastre : 1968 AB non cadastré ; domaine public

Statut juridique : propriété de la commune

Protection :

Etat de conservation : vestiges

Dossier d'inventaire topographique établi en 1988, 1999 par Olivereau Christian ; Fromaget Brigitte

(c) Inventaire général, 1988

HISTORIQUE

Datation : 4e quart 18e siècle. 1785 (daté par source) .

Auteur(s) :

Dumorey Thomas (ingénieur de la province) , Lenoir Nicolas, dit : Le Romain (architecte) , Vallot (architecte) , Quinard II Denis (architecte voyer) , Gauthey Emiland (ingénieur de la province) , Moyne Louis (architecte, entrepreneur)
(attribution par source).

Commentaire : La porte Bretonnière du 18e siècle a été construite à l'emplacement de l'entrée du bastion Condé qui avait lui-même succédé, au 17e siècle, à une porte médiévale fortifiée. Le projet d'élever une nouvelle porte Bretonnière au milieu du 18e siècle est à mettre en relation avec les travaux de modernisation et d'embellissement de la ville et ses abords. L'autorisation royale de détruire le passage du bastion menaçant ruine fut obtenue en 1761. Peu après un premier projet fut dressé par Th. Dumorey, ingénieur de la Province ; trop coûteux, il fut rejeté comme celui réalisé en 1764 par l'architecte Nicolas Lenoir Le Romain. Un troisième projet dû à un architecte nommé Vallot, daté du 11 août 1768 fut abandonné. Le projet fut repris dix ans plus tard. En 1778, Louis XVI concéda à la ville l'emplacement du bastion Bretonnière et du château ; en 1779, E. Gauthey, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province dressa le plan d'arpentage des lieux permettant à la ville de procéder à la vente des terrains et matériaux de démolition dont elle n'avait pas besoin et de financer la construction de la porte. En 1781, Denis Quinard II dressa un projet qui fut accepté après modifications. Louis Moyne obtint l'adjudication des travaux en 1782 et les exécuta de 1783 à fin 1784. En raison des difficultés de circulation et du manque de lumière, les habitants qui logeaient à proximité obtinrent sa démolition en 1869.

| | | |
|-------------------|---|-------------------|
| Localisation | : 21 - Beaune | Réf. : IA21000100 |
| Adresse | : rue Maufoux | |
| Edifice contenant | : fortifications d'agglomération | |
| Titre courant | : porte de ville dite porte Bretonnière | |
| Dénomination | : porte de ville | |

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

MATERIAUX

Gros oeuvre : calcaire ; pierre de taille

DECOR

Technique : sculpture

Représentation : armoiries

armoiries sans doute supprimées à la Révolution

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Porte monumentale, en forme d'arc de triomphe, construite en pierre des carrières de Beaune, du Beaumontôt (près de Meursault) et d'Is-sur-Tille.

lieu-dit

Rue Maufoux

adresse

Beaune
arrondissement

Beaune

canton

édifice ou ensemble contenant

PORTE DE VILLE : PORTE BRETONNIERE

dénomination et titre de l'œuvre

Coordonnées. Lambert :

X = 0789780

Y = 2227700

XE =

YS =

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année :

section :

parcelle :

Propriété : commune

Destination actuelle :

Protection :

État de conservation : détruite

Établi en 7.12.1988 par Ch. Olivereau

Revu en par

H I S T O R I Q U E

I Edifices antérieurs (cf. dossier fortifications d'agglomération)

La porte Bretonnière du XVIIIe siècle a remplacé deux autres portes autrefois situées dans cette partie des fortifications.

La première, datant du Moyen-Age et approximativement implantée à l'emplacement de l'ouvrage du XVIIIe siècle, est reproduite dans un plan de la ville dressé en 1575 (doc. 0). Dans ce document vu en perspective cavalière, elle apparaît dans l'alignement du mur d'enceinte, couronnée d'une tour et précédée d'un pont à deux arches. Elle fut démolie au début du XVIIe siècle quand, pour la défense de la ville, on construisit le bastion Condé qui prit ensuite le nom du faubourg Bretonnière lui faisant face.

L'entrée du bastion était située à gauche de cet ouvrage (côté ville), dans la direction de la rue Louis Verry actuelle (PL. I, doc. 1 et 6). Démolie à son tour en 1780 (AMB § 89 art. 37, cf. annexe I) pour financer la construction de la nouvelle porte réalisée selon les projets de l'architecte Denis Quinard, elle n'est cependant ni illustrée, ni décrite dans les documents consultés jusqu'alors.

.../...

21 BEAUNE

Rue Maufoux

PORTE DE VILLE : PORTE BRETONNIERE

II Contexte historique

C'est semble-t-il dès la prise de fonction, en 1759, de Jean-François Maufoux à la mairie de Beaune que l'on songea à construire une nouvelle entrée Bretonnière. Cette première intention est donc à mettre en relation avec l'ensemble des travaux de modernisation et d'embellissement entrepris dans la ville et notamment sur ses abords à cette date (alignements de rues, création de promenade sur les bastions : square Saint-Martin, et surtout érection de nouvelles portes, plus praticables : portes Saint-Nicolas et Saint-Martin).

En ce qui concerne la porte Bretonnière il fallait procéder à la démolition de l'ancien passage mal situé (cf. historique) et menaçant ruine, et pour ce faire, obtenir l'autorisation du roi, de qui dépendaient tous les ouvrages défensifs de la ville. Cet accord fut enterriné par un brevet royal daté du 13 juin 1761 (d'après E. Lochot, cf. bibliographie), puis suivi d'un premier plan et d'un devis réalisés par Thomas Dumorey (1717-1780), ingénieur de la province. Mais ce projet, coûtant trop cher à la ville, a été abandonné, comme le fut celui de l'architecte Nicolas Lenoir Leromain dont nous sont connus les dessins d'une nouvelle porte, conçus semble-t-il en 1764.

- Le projet de Nicolas Lenoir Leromain (doc. 2 à 3) :

L'un de ces trois dessins rehaussés de gouache porte la date 1764 à la suite d'une inscription gravée sur l'attique de l'élévation côté ville (doc. 3). Ce qui indique avec certitude qu'ils ont été réalisés dans le même temps que fut élevée la porte Saint-Nicolas selon les plans et devis de Lenoir Leromain (porte construite de 1761 à 1765 ; cf. dossier).

En l'absence de toute information complémentaire expliquant ces documents graphiques (devis, plan de situation et plan d'ensemble), on doit penser qu'il s'agit bien d'un projet "à l'état pur", ne devant pas forcément être réalisé. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle ces dessins sont d'une qualité, esthétique et documentaire, exceptionnelle. En effet, le décor y est particulièrement chargé. Du côté faubourg, le tympan de la baie est sculpté d'un groupe de putti et les écoinçons de Victoires soutenant les armes de France (cf. ill. de la page de couverture et doc. 3) ; les loges latérales, percées d'un oculus surmonté d'une tête de lion, sont couronnées d'un attique et d'une bouche à feu. Du côté opposé (doc. 4) le décor sculpté est limité aux armes de la ville et à la clef de la porte timbrée des armes du roi ; par contre, il convient de souligner l'effet particulièrement heureux obtenu par la multiplication des ouvertures et des refends correspondants, ainsi que la qualité stéréotomique de la maçonnerie. L'architecte y a ajouté, sur la terrasse des loges et devant le grand attique du corps de passage des personnages, représentés en toute simplicité comme s'ils étaient pris sur le vif.

D'après la coupe de la porte et du bastion (doc. 2), l'ouvrage d'entrée prenait place à l'extrémité du bastion qui aurait été percé à cet effet. En outre, du côté de la ville, il était précédé par un aménagement monumental édifié sur les côtés de la rue : il s'agit de deux rampes convergeantes embellies d'une fontaine sculptée (deux lions et une tête de lion d'où coule l'eau, un blason).

Rue Maufoux

PORTE DE VILLE : PORTE BRETONNIERE

En raison de la dépense considérable que devait représenter pour la ville la construction d'un tel édifice, le projet de Nicolas Lenoir Leromain n'eut évidemment pas de suite.

- Le projet "Vallot" (doc. 5) :

Dans les documents d'archive, ce projet, dû à un architecte par ailleurs inconnu, n'est identifié que par un seul plan, également rehaussé de gouache rose et daté du 11 août 1768. L'installation de la porte devait être faite au même emplacement choisi par la municipalité et par Lenoir Leromain. On y voit le projet d'un pont à deux arches enjambant la Bouzaize ; le percement d'une partie du bastion à gauche de l'angle où l'on observe, sur l'élévation, une échauguette qui disparaîtra par la suite ; puis l'ouvrage d'entrée flanqué de deux talus et à laquelle vient s'adosser la maison du portier.

Une nouvelle fois, ce plan, qui n'est complété par aucun autre document, fut abandonné.

III Construction de l'édifice

- Les aménagements du bastion :

Probablement pour des raisons d'ordre financier et administratif, ce n'est que dix ans après le dernier projet que la municipalité reprit ses intentions de reconstruire la porte Bretonnière.

Après que Louis XVI, dans un arrêt du Conseil d'Etat du 29 septembre 1778 (cf. documentation, art. 35) concéda officiellement à la ville l'emplacement du bastion de la Bretonnière et de l'ancien château, le projet pouvait enfin aboutir rapidement :

Le 14 août 1779 Emiland Gauthey, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées de la province, dressa le plan d'arpentage du bastion Bretonnière (doc. 6). Il fit de même pour l'ancien château le 19 août. Ces deux relevés devaient permettre à la ville de procéder à la vente des terrains et des matériaux de démolition dont elle n'avait pas besoin ; cet apport financier lui permettant de supporter le coût de la construction de la porte.

L'adjudication des terrains eut lieu en 1780 (cf. documentation, art. 42). Un an après, Denis Quinard donnait son premier devis pour la construction de la porte.

- La porte Bretonnière par Denis Quinard II :

L'architecte voyer de la ville de Beaune dut, en l'espace d'une année, modifier par trois fois ses plans et ses devis, la municipalité voulant à tout prix limiter les dépenses jugées inutiles (annexe III).

. Les devis :

Le premier devis a été dressé le 31 juillet 1781.

21 BEAUNE

Rue Maufoux

PORTE DE VILLE : PORTE BRETONNIERE

Le second, datant du 18 septembre de la même année, supprime les armes du roi qui devaient être sculptées côté faubourg, les armes de la ville ornant la clef du côté opposé, ainsi que la dorure des inscriptions.

Le troisième et dernier devis, réalisé le 18 avril 1782 est accompagné de deux dessins rehaussés de gouaches : l'un présentant le plan d'ensemble et l'élévation d'une façade de la maison du portier (doc. 8), l'autre les deux élévations de la porte et les plans au sol correspondants (doc. 9).

Le 30 juin 1782 les travaux pouvaient commencer. Ils furent adjugés à Louis Moyne, architecte demeurant à Laborde (cf. documentation, art. 44) pour une somme de 12 950 livres.

Cet édifice, peut-être en raison des mesures d'économie dont il fit l'objet (suppression de toute monumentalité et de tout décor), passa presque inaperçu lors de son érection. En effet, le prince de Condé refusa à la municipalité de procéder à la pose de la première pierre et de donner son nom à la rue Bretonnière qui la traversait.

Les travaux qui en fait ne furent commencés que dans le courant de l'année 1783, ne furent achevés qu'en décembre 1784 (d'après Delissey, cf. documentation). Ils furent homologués le 14 juillet 1785 (cf. doc. art. 51).

IV Réparations, démolition :

À la révolution, de nouvelles inscriptions furent peintes de chaque côté de la porte. Du côté de la ville, on devine sur d'anciennes photographies le nom qui lui fut donné : porte "Liberté" (doc. 10).

Avant sa démolition, elle fut réparée et entretenue à plusieurs reprises (cf. documentation). En outre, Delissey (cf. documentation) signale qu'en 1858 M. Fromageot Maurice donna au Musée une statue de la Vierge qui était placée sur la porte.

Sa destruction, qui avait été demandée par les habitants logeant à sa proximité en raison de la difficulté de circulation et du manque de lumière qu'elle occasionnait, fut décidée par le Conseil Municipal le 24 novembre 1869. Les travaux de démolition furent exécutés par MM. Ballet, Beauchamp et Leneuf pour la somme de 471,50 fr.

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, l'histoire de la construction de la porte Bretonnière témoigne de la volonté de la ville de Beaune de créer une cité moderne, adaptée à l'évolution de la société et des mentalités. Mais elle rend compte aussi des difficultés, notamment financières, qu'occasionnaient ces travaux d'édilité publique pratiquement tous entrepris en même temps en raison de leur implication urbanistique.

Aussi, ne doit-on pas s'étonner que les plans grandioses de Nicolas Lenoir Leromain furent abandonnés, comme par la suite le premier projet de Quinard qui incluait un décor sculpté. L'oeuvre qui fut finalement réalisée se présentait donc comme une architecture néo-classique très sévère (doc. 10 et 11) et de bien faible intérêt comparée à la porte Saint-Nicolas.

Très vite environnée de maisons qui ont été construites sur des terrains cédés par la ville, elle prit alors un aspect inesthétique et fut jugée gênante à bien des égards. C'est pourquoi aucune protestation ne fut élevée quand on se résolut, moins de cent ans après sa mise en place, à sa démolition.

DOCUMENTATION

I Travaux historiques :

AUBERTIN (Charles), Les rues de Beaune, histoire populaire et anecdotique de cette cité, Beaune, Batault-Morot, 1867, rééd. Genève, 1978, p. 27-28.

BARD (Joseph), Beaune, histoire et tableau, Beaune, Batault-Morot, 1848, p. 33 et 50-51.

DELISSEY (Joseph), Le vieux Beaune, Beaune, 1941, p. 46-47.

FORGEOT (Pierre), Beaune, Colmar-Ingersheim, 1972, p. 39.

LATOURE (Paul), Le vieux Beaune, in Société archéologique de Beaune, 1908, p. 51-54.

LOCHOT (Eliane), Beaune à la fin de l'Ancien Régime. Les réalisations municipales, Arnay-le-Duc, 1988, p. 21-23.

MEHU (Eugène), La porte Bretonnière, in Société archéologique de Beaune, 1912, p. 207-208.

MORTUREUX (François), Les voyers Quinard, in Centre beaunois d'études historiques, t. 4 (1983), p. 108.

ROSSIGNOL (Cl.), Histoire de Beaune, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, Beaune, Batault-Morot, 1854, p. 442-443.

II Sources manuscrites :

- Archives Municipales de Beaune, carton 89 :

. art. 57 et 58 . 1764 (art. 57) : projets de Nicolas Lenoir Leromain (cf. doc. 3 et 4).

. art. 35 . 11 août 1768 : plan dressé par Vallot de l'emplacement du bastion Bretonnière qui doit être percé pour y pratiquer une nouvelle porte (doc. 5).

. art. 35 . 29 septembre 1778 : Arrêt du Conseil d'Etat rendu à la suite de la requête de la ville Beaune par lequel le roi concède à la ville l'emplacement des bastions de la Bretonnière et de l'ancien château (par-chemin).

.../...

. art. 98 . 20 novembre 1778 : enterrinement de l'arrêt par le bureau des finances (parchemin).

. art. 39 . 30 août 1779 : procès verbal d'arpentage des terrains concédés à la ville, dressé par Emiland Gauthey.

. art. 40 . 19 août 1779 : plan d'arpentage du bastion de la Bretonnière, dressé par le même architecte (doc. 6).

. art. 41 . 29 mai 1780 : Ordonnance de l'intendant de Bourgogne rendue en marge de la requête de la ville par laquelle il lui permet de publier la délivrance des dits terrains.

. art. 42 . 24-25 juin et 13 août 1780 : expédition des procès-verbaux de vente et adjudication des démolitions à faire au bastion de la Bretonnière (annexe II) et au château tranchée par la ville aux sieurs Moine et Fromageot moyennant 10 420 livres.

. art. 45 . 18 avril 1782 : troisième et dernier devis de Denis Quinard pour la construction de la porte (annexe III).

. art. 44 . 30 juin 1782 : adjudication de la construction de la porte à Louis Moyne, architecte, demeurant à Laborde, moyennant 12 950 livres.

. art. 47 . 3 avril 1783 : rapport du voyer sur la visite des fondations de la porte.

. art. 48 . 26 juin 1783 : autre rapport du voyer sur la pose de la maçonnerie des fondations.

. art. 51 . 14 juillet 1785 : Ordonnance de l'intendant rendue en marge de la requête de la ville par laquelle il commet Quinard pour visiter les ouvrages de la porte ; 29 août : rapport du voyer sur la visite ; 21 novembre : Ordonnance de l'intendant qui l'homologue.

- AMB, extrait des registres des délibérations du Conseil Municipal :

. 22 juin 1775 : lecture des lettres patentes du 3 mai 1775 par lesquelles il est permis à la ville d'abattre une partie du bastion de la Bretonnière et des matériaux qui en proviendront, construire une chaussée sur le fossé afin d'avoir une communication directe avec le faubourg (registre de 1772-1776).

. 12 avril 1776 : le voyer Quinard est chargé de dresser le devis des réparations nécessaires pour la fermeture de l'ancien passage de la Bretonnière et pour l'ouverture du nouveau, lequel devis se monte à 211 livres 10 sols (ibidem).

. 28 octobre 1780 : rapport du maire concernant la vente des terrains du bastion Bretonnière et du château (registre de 1776-1780).

. 22 juillet 1782 : décision de demander à S.M. le Prince de Condé, gouverneur du duché, de daigner poser la première pierre de la nouvelle porte et de lui donner son nom ainsi qu'à la rue (registre de 1780-1784).

- Archives départementales de la Côte d'Or, II 0 57-24 :

. 14 prairial au XII : amodiation du bâtiment communal dit maison du portier Liberté à Dominique Bronzier moyennant la somme de 2 108 F/an.

. 25 juin 1809 : adjudication des travaux de réparation à faire à la porte Liberté (art. 3 : remplacement de la clef du cintre, réfection des impostes de l'archivolte) ; adjudication : François Michel, ferblantier à Beaune.

. 1846 : devis des réparations à faire à la porte Bretonnière dressé par l'architecte Forest ; adjudication au Sieur Bourgoïn, entrepreneur à Beaune pour la somme de 1 303,14 F ; nature des travaux : pose d'une couverture en plomb.

. 24 novembre 1869 : le conseil municipal décide la démolition de la porte (extrait du registre des délibérations).

ANNEXE I

AMB § 89 art. 37 : Extrait des minutes du greffe de la subdélégation de Bourgogne, extrait des registres du Conseil d'Etat.

"Sur la requête présentée au roy en son Conseil par le maire et les échevins de la ville de Beaune ... contenant que sa majesté ayant autorisé par un arrêté du 29 septembre 1778 la démolition de la porte appelée Bretonnière et l'ouverture nécessaire pour communiquer de la ville au faubourg du même nom il en résulte une dépense considérable pour la communauté parce qu'il faut :

- construire une nouvelle porte
- bâtir une maison pour le portier de la ville
- faire en dehors un bâtiment de corps de garde pour les occasions où l'on est obligé de mettre des gardes à la porte
- faire le logement du bureau et du commis préposés à la perception des octrois.

Les devis des ouvrages ont été faits par le voyer et en y mettant l'économie la plus étroite ils reviendront au moins à 10 000 livres, or la ville se trouve tellement obérée de toute part dans le moment actuel qu'elle a été obligée de recourir à un emprunt de 60 000 livres. Aussi elle demande à sa Majesté de lui concéder plusieurs emplacements qui dépendent des anciennes fortifications pour pouvoir en disposer".

ANNEXE II

AMB § 89 art. 42 : Extrait de la requête d'autorisation pour la vente et l'adjudication des terrains du bastion de la Bretonnière et de l'ancien château concédés à la ville par le roi ; 24-25 juin 1780.

Jean-François MAUFOUX

"... ledit Sieur Syndic en conformité de ladite délibération du 5 mai dernier a présenté requête au dit seigneur intendant le 29 du même mois tendant à être autorisé à poursuivre la vente et adjudication des dits terrains et matériaux concédés par le roi.

- conditions de l'adjudication du bastion Bretonnière :

- 2 - Le ou les adjudicataires laisseront à travers du bastion de la Bretonnière une rue droite depuis la porte Bretonnière qui aura 25 pieds de largeur auprès de ladite porte.
- 3 - Ils démoliront les anciens murs qui subsistent actuellement le long des rampes pour parvenir au rempart des Bouchers et à celui des Dames du lieu-dieu.
- 4 - Il sera laissé proche la porte à main droite en sortant de la ville un emplacement de 40 pieds de façade sur toute la profondeur du bastion pour construire la maison du portier.
- 5 - Les acquéreurs se conformeront au plan d'Emiland Jean Gauthey, sous-ingénieurs des Ponts et Chaussées de la province" (cf. doc. 6).
- 6 - "Les pierres et matériaux qui se trouveront dans les fouilles du terrain vendu, tous matériaux qui proviendront des démolitions même ceux de l'ancienne porte et de la barrière de la Bretonnière ainsi que ceux du commis ... appartiendront aux adjudicataires.
- 7 - Demeurent néanmoins réservés les anciens entablements qui sont actuellement sur le mur du rempart des bouchers entre le cimetière de l'hôpital et le petit bastion joignant l'ancienne porte Bretonnière".

A N N E X E III : extraits des devis de Denis Quinard II

I AMB § 89, sans cote particulière : devis du 31 juillet 1781.

"art. 9 : Sera posée une poutre au niveau des impostes. Elle aura un pied d'hauteur et autant de largeur, travaillée comme la susdite imposte, arrêtée avec de fortes pattes des deux bouts, l'attique sera dormante arrêtée avec 16 fortes pattes scellées en plâtre. Les bois qui composeront la susdite attique seront d'épaisseur suffisante pour recevoir les armoiries du Roy telles qu'elles sont dessinées au plan de la face extérieure ...

art. 13 : Seront les armoiries de la ville sculptées dans la clef du côté de la face intérieure.

art. 14 : Seront les lettres et chiffres romains lavés en couleur jaune sur les faces intérieure et extérieure, mis en or."

- estimation des ouvrages : 14 735,18 livres.

II AMB, ibidem : révision du premier devis datée du 18 septembre 1871.

"Je soussigné déclare qu'en vertu des ordres de Monseigneur Intendant des provinces et de ceux de Messieurs les officiers municipaux de la ville concernant la diminution du devis porte Bretonnière qui ont désiré que la porte fut réduite à la somme de 5 000 livres, en conséquence de tout ce que dessus M. Lobot, Maire de la ville, m'a remis les plans, devis et estimation pour en diminuer le prix ...

art. 3 : Que les armoiries art. 9 seront supprimées.

art. 6 : Que les armoiries art. 13 le seront également.

art. 7 : Que la dorure sera supprimée.

art. 8 : Que la masse de la susdite porte peut être réduite à 4,5 pieds d'épaisseur."

- nouvelle estimation : 2 636 livres.

III AMB § 89 art. 45 : devis du 18 avril 1782.

"Devis des ouvrages de maçonnerie, pierres de taille, charpenterie, pavés de terre cuite, crépis, enduits, blanchissage, menuiserie, serrurerie, vitrerie, gros fer, peinture ... qu'il convient de faire pour la construction de la porte Bretonnière qui doit recevoir des vantaux de

Rue Maufoux

bois, le logement du portier et pour un corps de garde suivant les plans, profils et élévations qui en ont été faits ...

Qualité des matériaux

Toute la pierre meureuse proviendra des carrières de Beaune de la meilleure qualité, dont le bouzin sera entièrement ôté.

Toute la pierre de taille qui sera employée aux socles, bases, cordons, architraves, frises, corniches des pilastres et batterons proviendra des carrières du Beaumontôt, laquelle est située au finâge de Meursault et les pierres de taille qui composeront les corps des susdits pilliers proviendront des carrières de Ladoix et de la meilleure qualité ...

Toute la pierre de taille tendre pour les armoiries sera des carrières d'Is-sur-Tille de la meilleure qualité sans fil.

Le mortier sera fait et composé de 2/5e de chaux et 3/5e de sable bien broyé.

Les bois des charpentes et des planchers seront de beau et bon bois de chêne...

Toutes les tuiles et carreaux de terre cuite proviendront des tuileries de Gergy.

Les verres seront en beau verre blanc d'Allemagne bien blanc ... tous les fers proviendront des forges de Bèze ...

Construction de la porte (10 articles)

art. 1 : La porte aura 12 pieds de largeur dans oeuvre, la masse aura 27 pieds de longueur et 29 pieds de hauteur ... et 9 pieds d'épaisseur à partir de la tête des tableaux jusqu'à l'extrémité de l'évasement.

art. 4 : Seront élevés les murs qui auront 9 pieds d'épaisseur et 29 pieds d'hauteur à prendre depuis le pavé jusqu'au-dessus de l'entablement, les parements intérieurs et extérieurs seront en pierres de taille ..., elles formeront carreaux et boutisses de deux l'une, les carreaux auront 24 pouces de largeur de tête en queue et les boutisses 36 pouces aussi de tête en équerre, battus à la boucharde entre 4 ciselures observant que dans la face extérieure il ne se trouve aucun joint ... L'archivolte portera la charge, les voussoirs ne pourront avoir moins de 18 à 20 pouces d'hauteur et 20 à 32 pouces de largeur, le socle qui sera posé au-dessus de l'entablement aura 3 pieds d'épaisseur et 3 pieds d'hauteur, fait en pierre de taille ... Les murs aux 2 côtés de l'ouverture seront faits en moellons piqués à la broche entre 4 ciselures ...

art. 6 : Seront fait les vantaux de la susdite porte avec plateaux de bois de chêne de 2 pouces d'épaisseur chacun doublé avec pareils plateaux joints et gravés, ils auront ensemble 12 pieds 8 pouces de largeur et 16 pieds 4 pouces de hauteur. Sera fait dans l'un des susdits vantaux un guichet qui aura 2,5 pieds de largeur et 5,5 pieds d'hauteur ...".

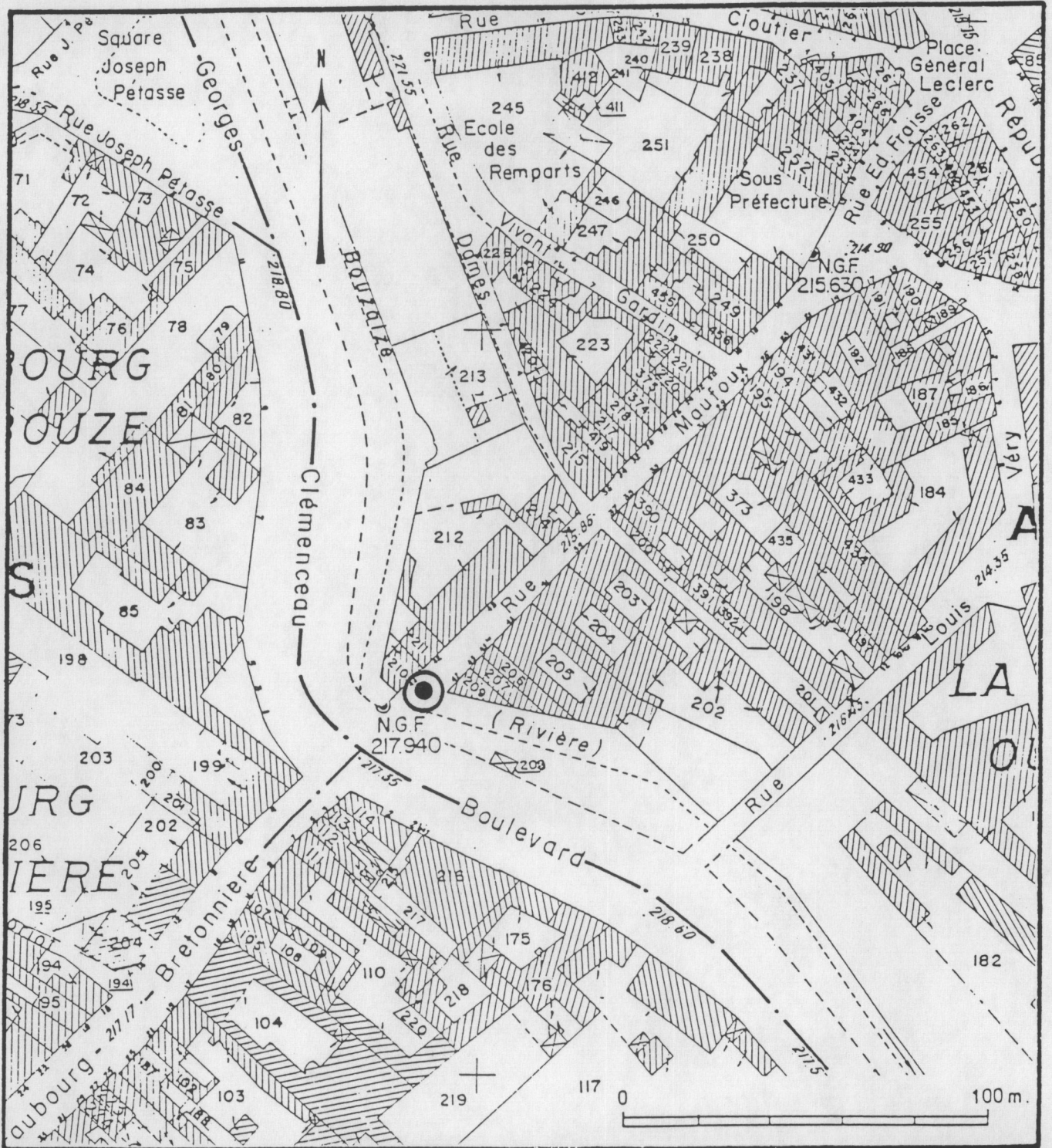
- Logement du portier : **art. 11 à 50** ; corps de garde : **art. 50** à la suite.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl.I - Plan de situation, extrait du cadastre de 1983

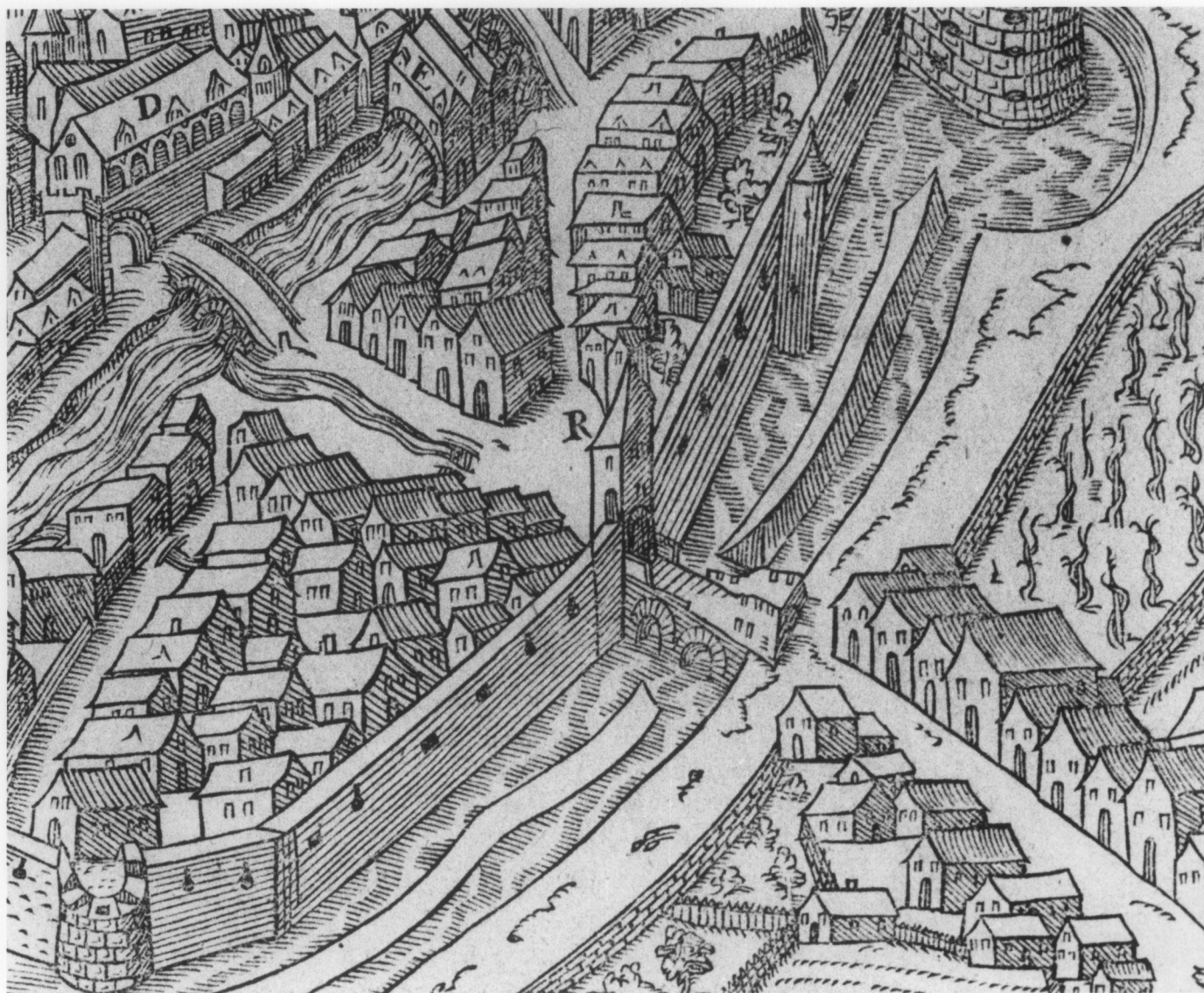
- Doc.1 - Bastion Bretonnière, extrait du « vray portraict de la ville de Beaune en 1575 » publié dans l'ouvrage de Pierre de Saint-Julien : De l'origine des Bourgongnons..., Paris, 1581
- Doc.2 - Bastion Bretonnière, extrait du plan de Beaune dressé par Monge et Fion en 1764, publié dans l'ouvrage d'A. Gandelot : Histoire de la ville de Beaune..., Dijon, 1772
- Doc.3 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain (A. C. Beaune, carton 89, art. 56)
- Doc.4 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain, détail de l'escalier (A. C. Beaune, carton 89, art. 56)
- Doc.5 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : plan et élévation côté faubourg (A. C. Beaune, carton 89, art. 57)
- Doc.6 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : plan et élévation côté faubourg, détail du cartouche armorié (A. C. Beaune, carton 89, art. 57)
- Doc.7 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : plan et élévation côté faubourg, détail du tympan et des écoinçons (A. C. Beaune, carton 89, art. 57)
- Doc.8 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : plan et élévation côté faubourg, détail de la loge du portier (A. C. Beaune, carton 89, art. 57)
- Doc.9 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : élévation côté ville (A. C. Beaune, carton 89, art. 58)
- Doc.10 - Projet non réalisé de N. Lenoir Le Romain : élévation côté ville, détail de l'attique avec l'inscription datée 1764 (A. C. Beaune, carton 89, art. 58)
- Doc.11 - Projet non réalisé de Vallot daté du 2 août 1768 : plan d'ensemble montrant le percement du bastion et les projets de construction (A. C. Beaune, carton 89, art. 35)
- Doc.12 - Projet de percement du bastion par E. Gautey, 19 août 1779
- Doc.13 - Plan du bastion Bretonnière, avant 1783, par l'architecte-voyer Denis Quinard II (A. C. Beaune)
- Doc.14 - Plan et élévation de maison du portier par D. Quinard, projet du 18 avril 1782 (A. C. Beaune, carton 89, art. 45)
- Doc.15 - Elévation de la porte par D. Quinard, projet du 18 avril 1782 (A. C. Beaune, carton 89, art. 45)
- Doc.16 - Gravure du début de la première moitié du XIXe siècle, la porte côté faubourg (Musée des Beaux-Arts, Beaune)
- Doc.17 - Photographie de la porte, côté ville, à la fin du XIXe siècle (A. C. Beaune)
- Doc.18 - Photographie ancienne de la porte côté faubourg

PL. I : Plan de situation
Extrait du plan cadastral normalisé, 1983, échelle au 1 : 2000e,
Emplacement de la porte.



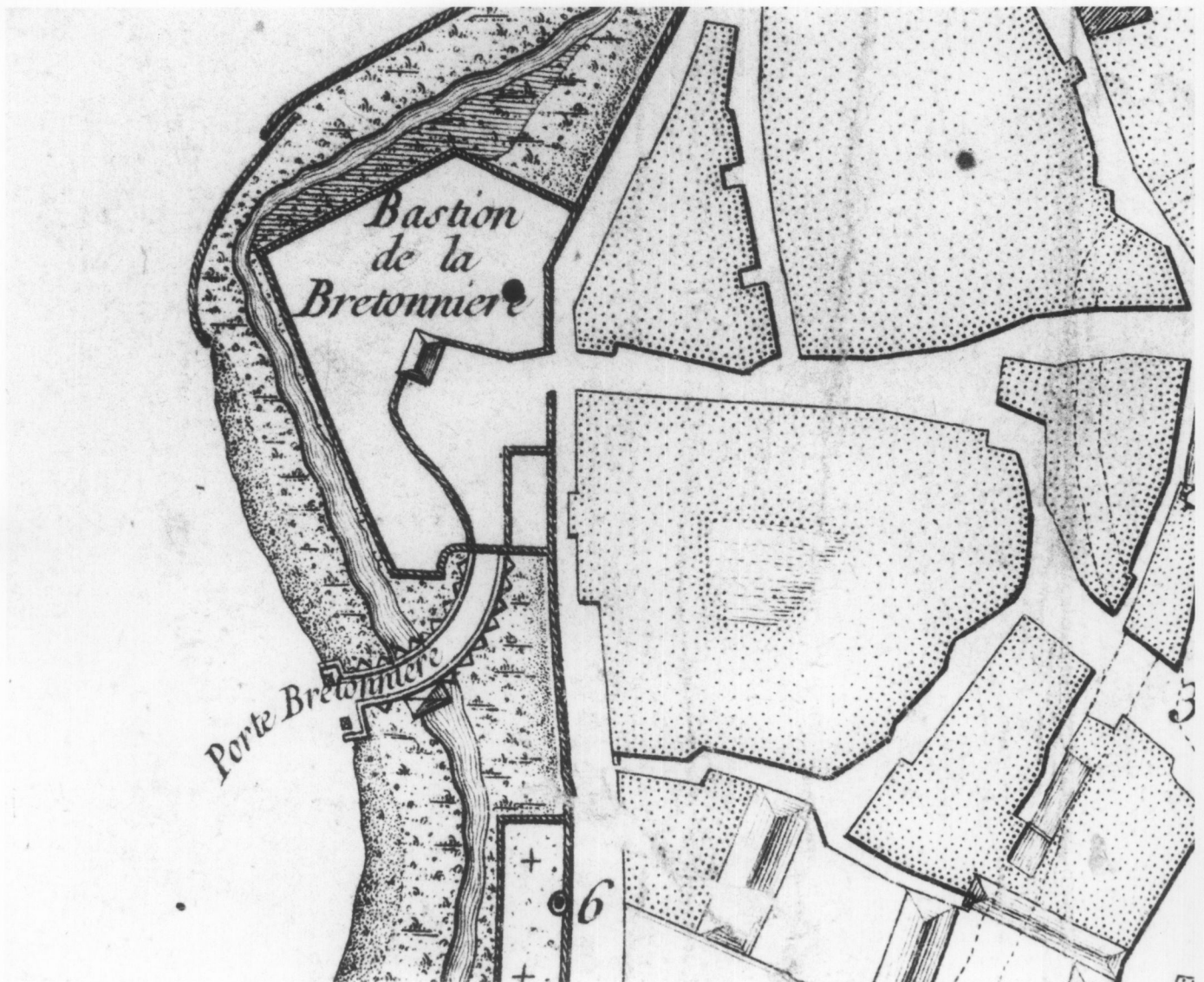
Doc.1 Bastion Bretonnière, extrait du «
vray portraict de la ville de
Beaune en 1575 » publié dans
l'ouvrage de Pierre de Saint-Julien
: De l'origine des Bourgongnons...,
Paris, 1581

Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
87 21 0740 X



Doc.2 Bastion Bretonnière, extrait du
plan de Beaune dressé par Monge et
Fion en 1764, publié dans l'ouvrage
d'A. Gandelot : Histoire de la
ville de Beaune..., Dijon, 1772

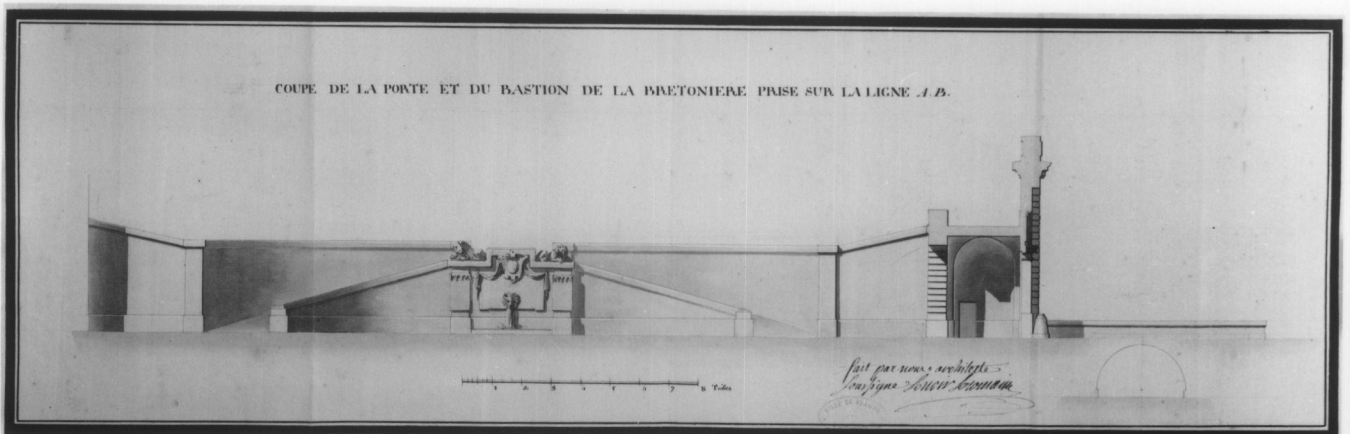
Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
87 21 0738 X



21 BEAUNE
rue Maufoux
PORTE BRETONNIERE

Doc.3 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain (A. C. Beaune, carton 89,
art. 56)

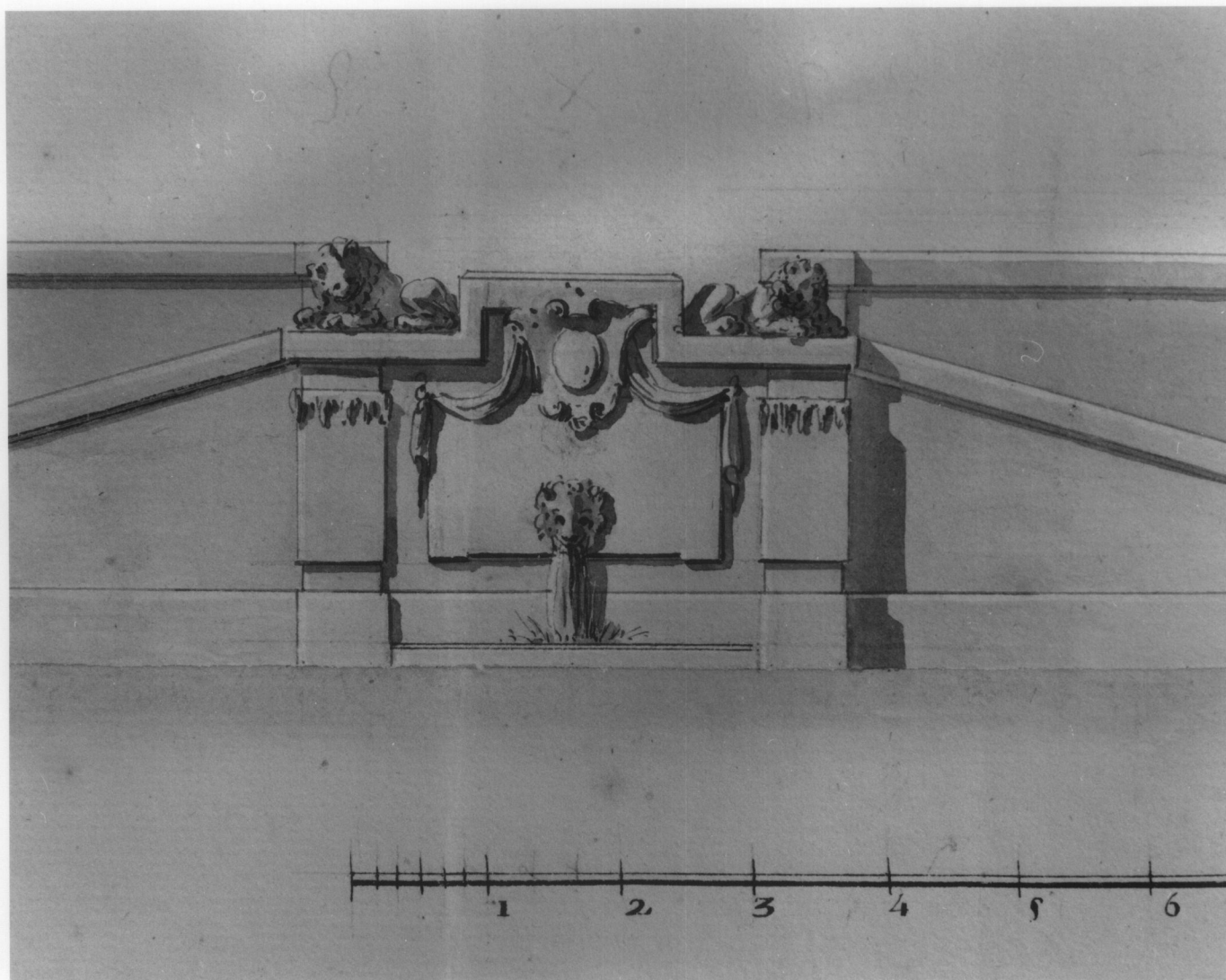
Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1558 V
88 21 1559 ZA



21 BEAUNE
rue Maufoux
PORTE BRETONNIERE

Doc.4 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain, détail de l'escalier (A. C.
Beaune, carton 89, art. 56)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU
88 21 1560 X



Doc.5 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : plan et élévation côté
faubourg (A. C. Beaune, carton 89,
art. 57)

Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1564 V
88 21 1565 VE
88 21 1566 VA
88 21 1567 ZA



21 BEAUNE
rue Maufoux
PORTE BRETONNIERE

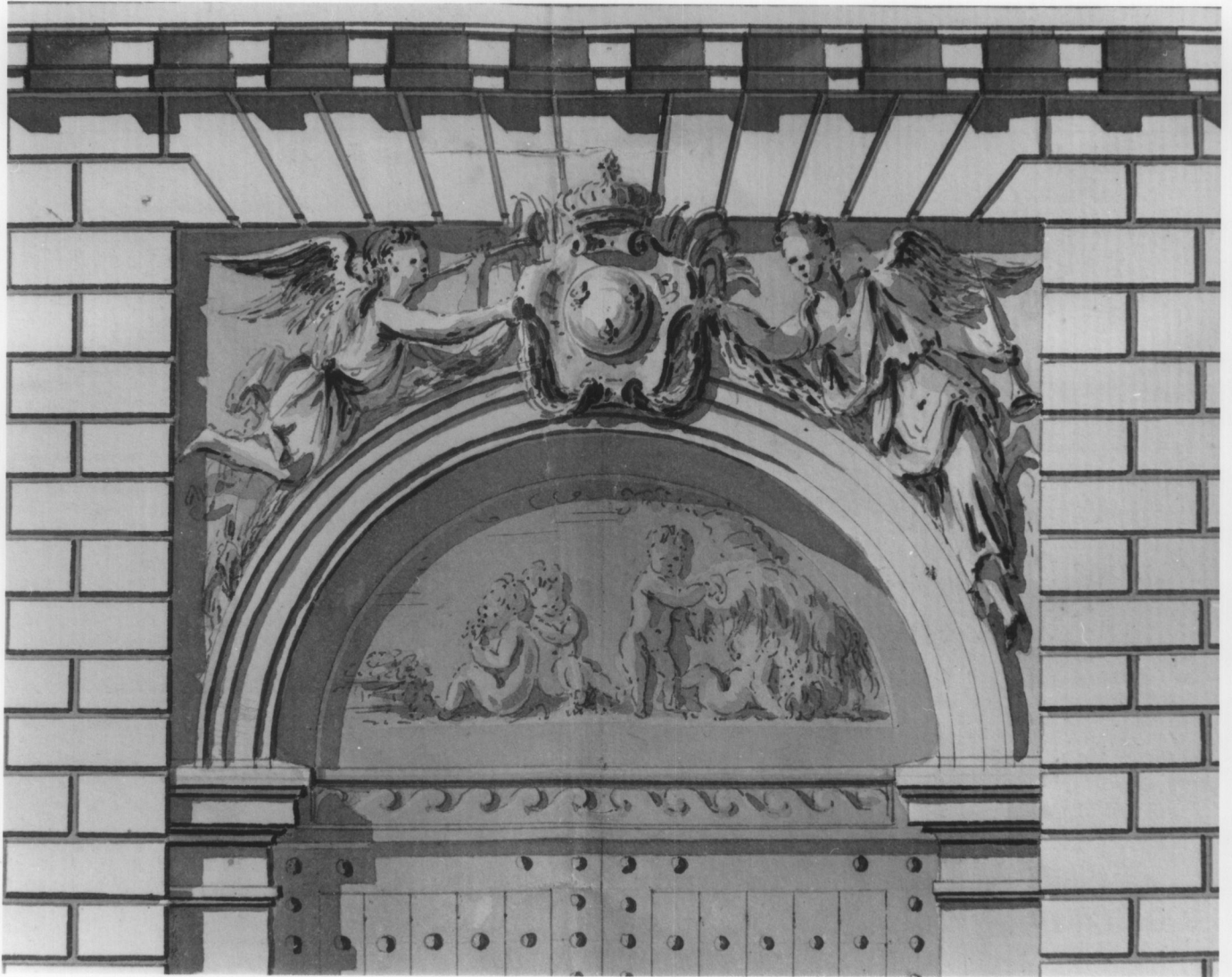
Doc.6 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : plan et élévation côté
faubourg, détail du cartouche
armorié (A. C. Beaune, carton 89,
art. 57)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU
88 21 1568 X



Doc.7 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : plan et élévation côté
faubourg, détail du tympan et des
écoinçons (A. C. Beaune, carton 89,
art. 57)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU
88 21 1569 X



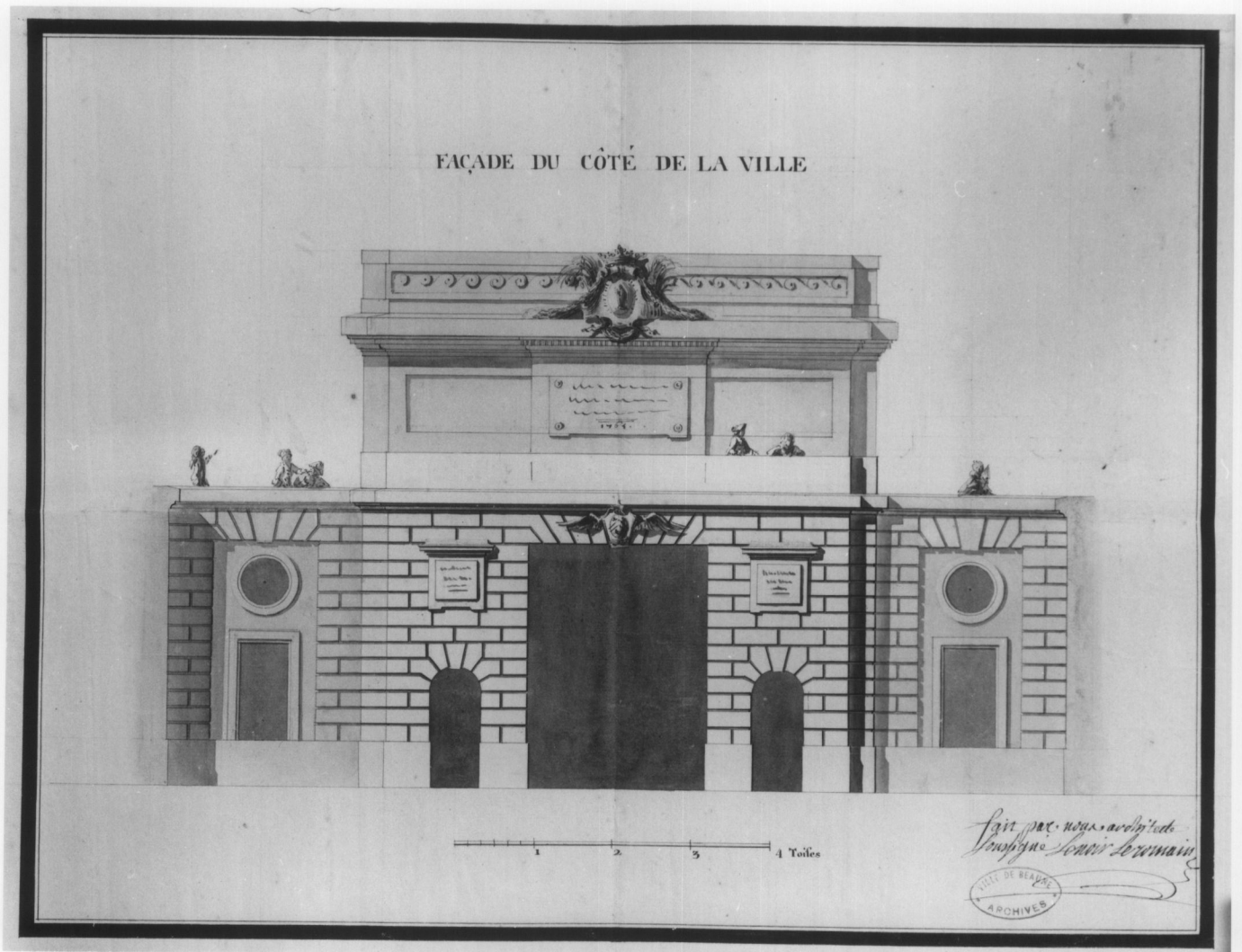
Doc.8 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : plan et élévation côté
faubourg, détail de la loge du
portier (A. C. Beaune, carton 89,
art. 57)

Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1570 X



Doc.9 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : élévation côté ville (A.
C. Beaune, carton 89, art. 58)

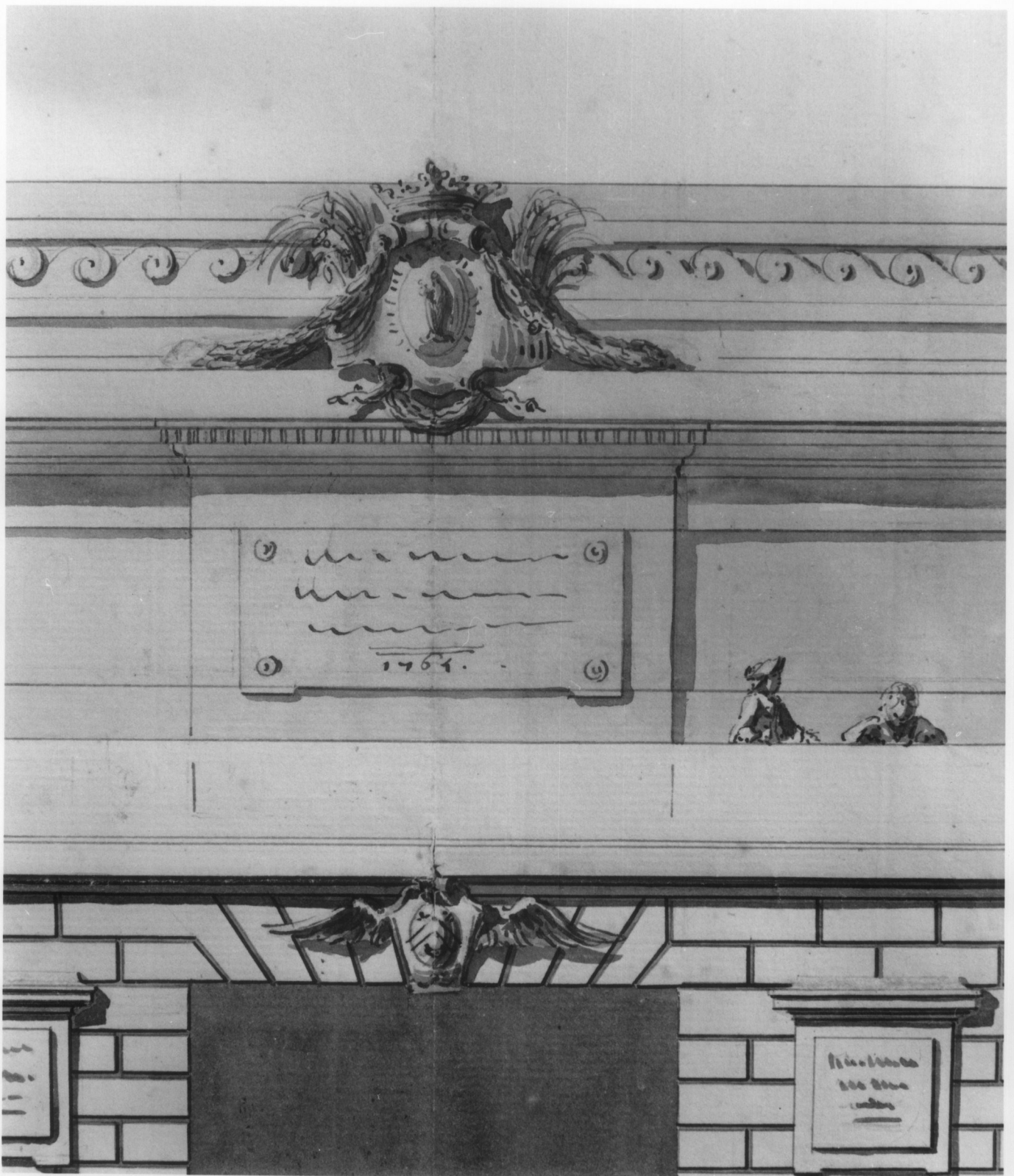
Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1573 X



21 BEAUNE
rue Maufoux
PORTE BRETONNIERE

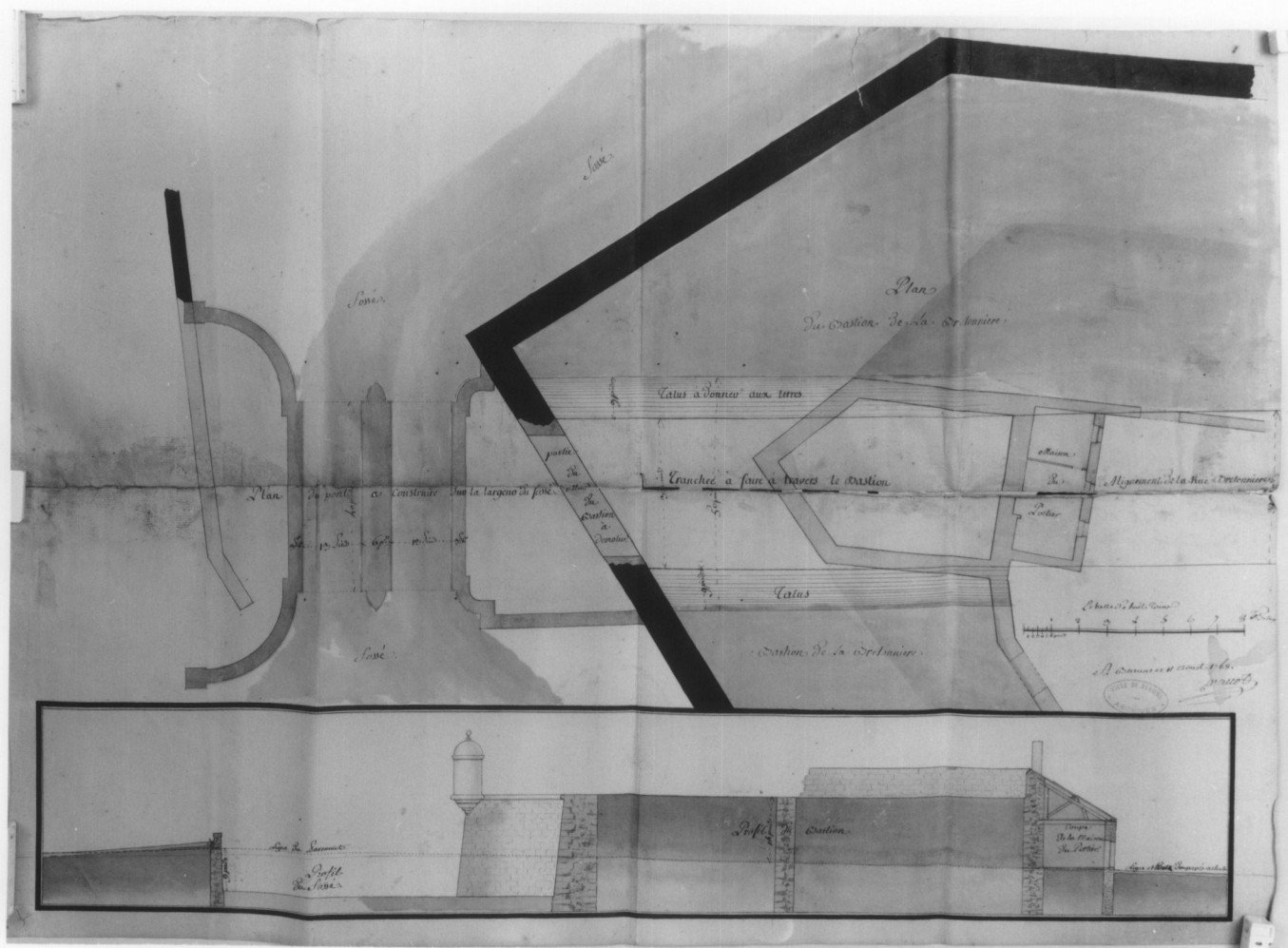
Doc.10 Projet non réalisé de N. Lenoir Le
Romain : élévation côté ville,
détail de l'attique avec
l'inscription datée 1764 (A. C.
Beaune, carton 89, art. 58)

Repr.Inv.Jean-Luc DUTHU
88 21 1574 X

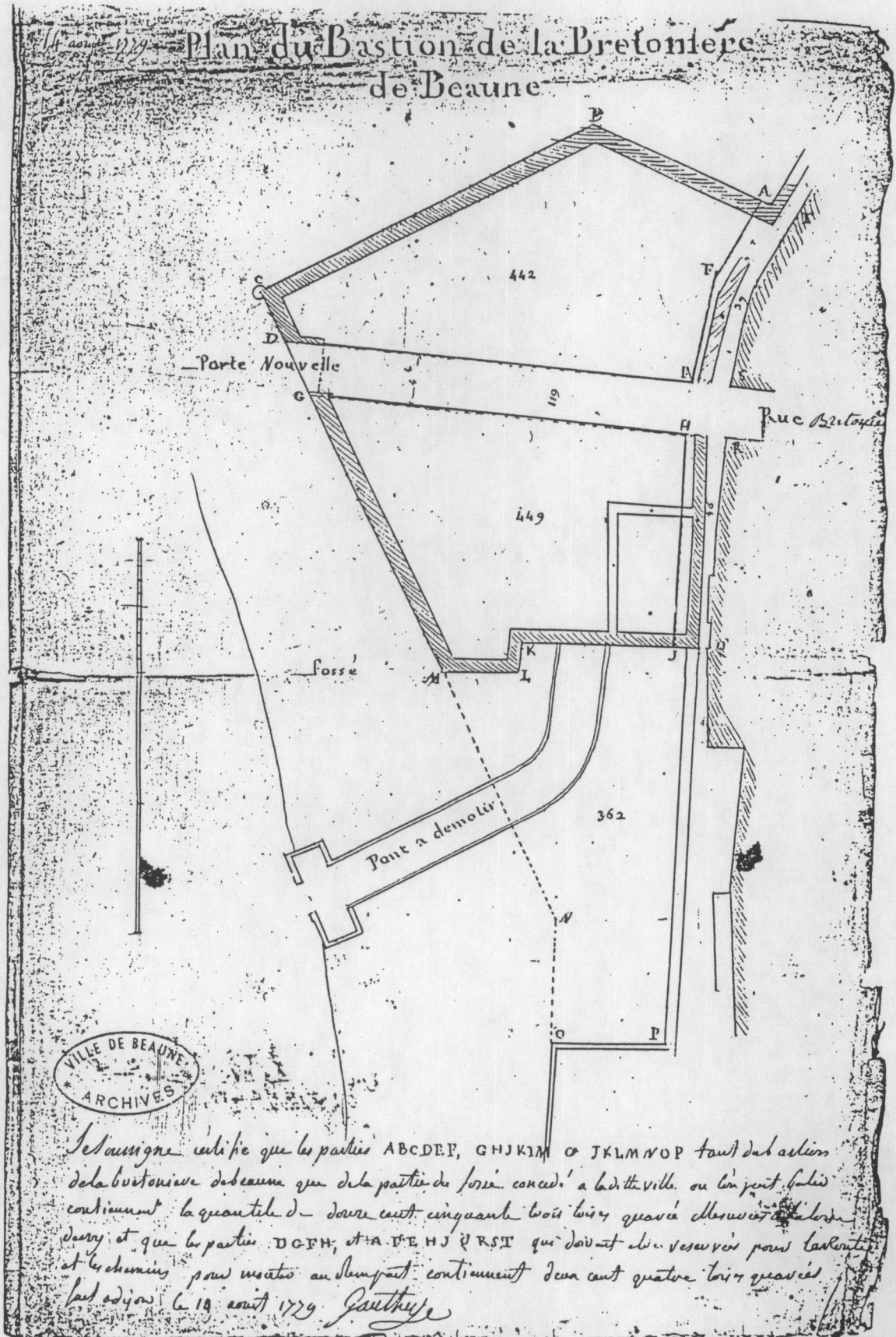


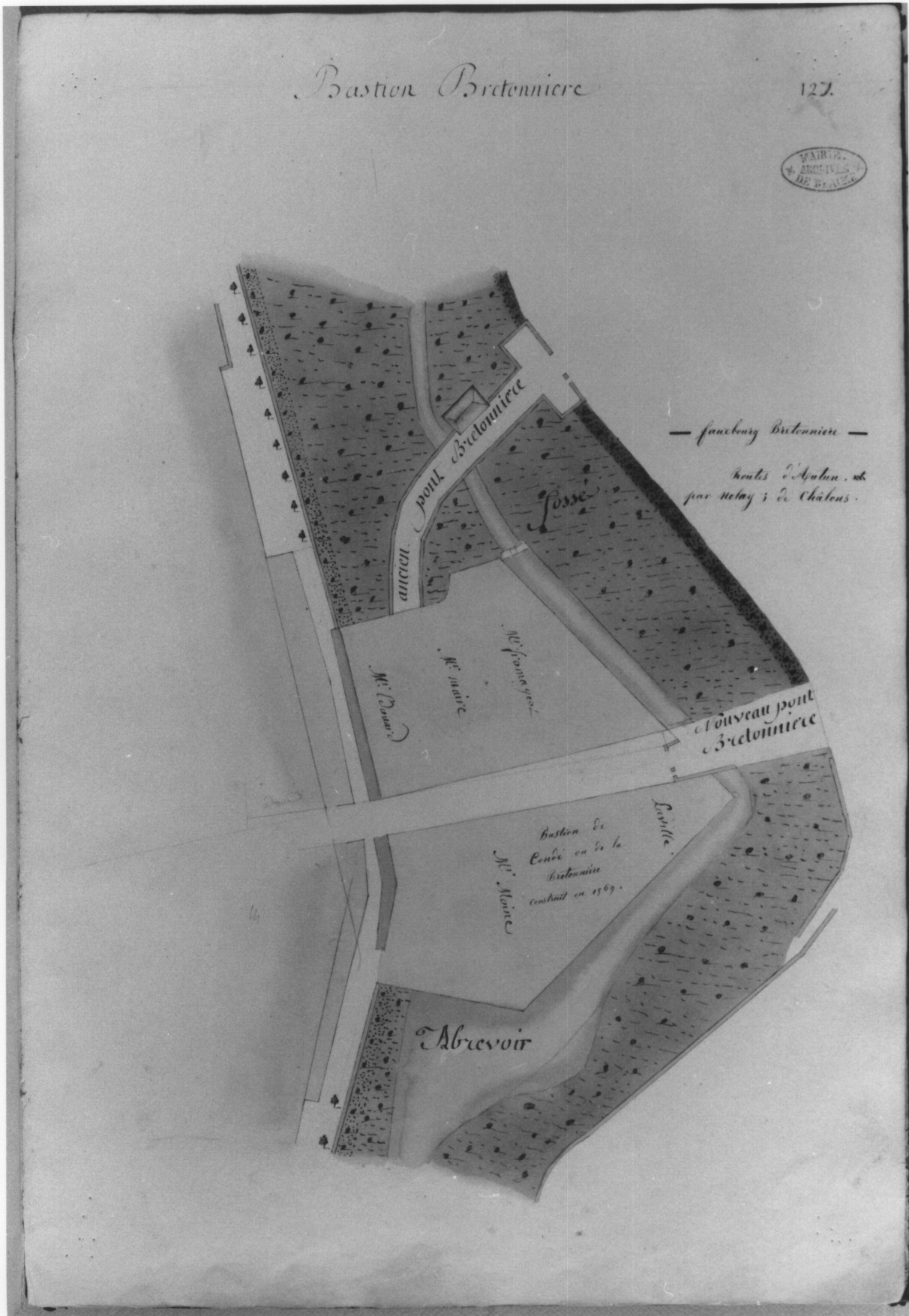
Doc.11 Projet non réalisé de Vallot daté
du 2 août 1768 : plan d'ensemble
montrant le percement du bastion et
les projets de construction (A. C.
Beaune, carton 89, art. 35)

Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1561 V



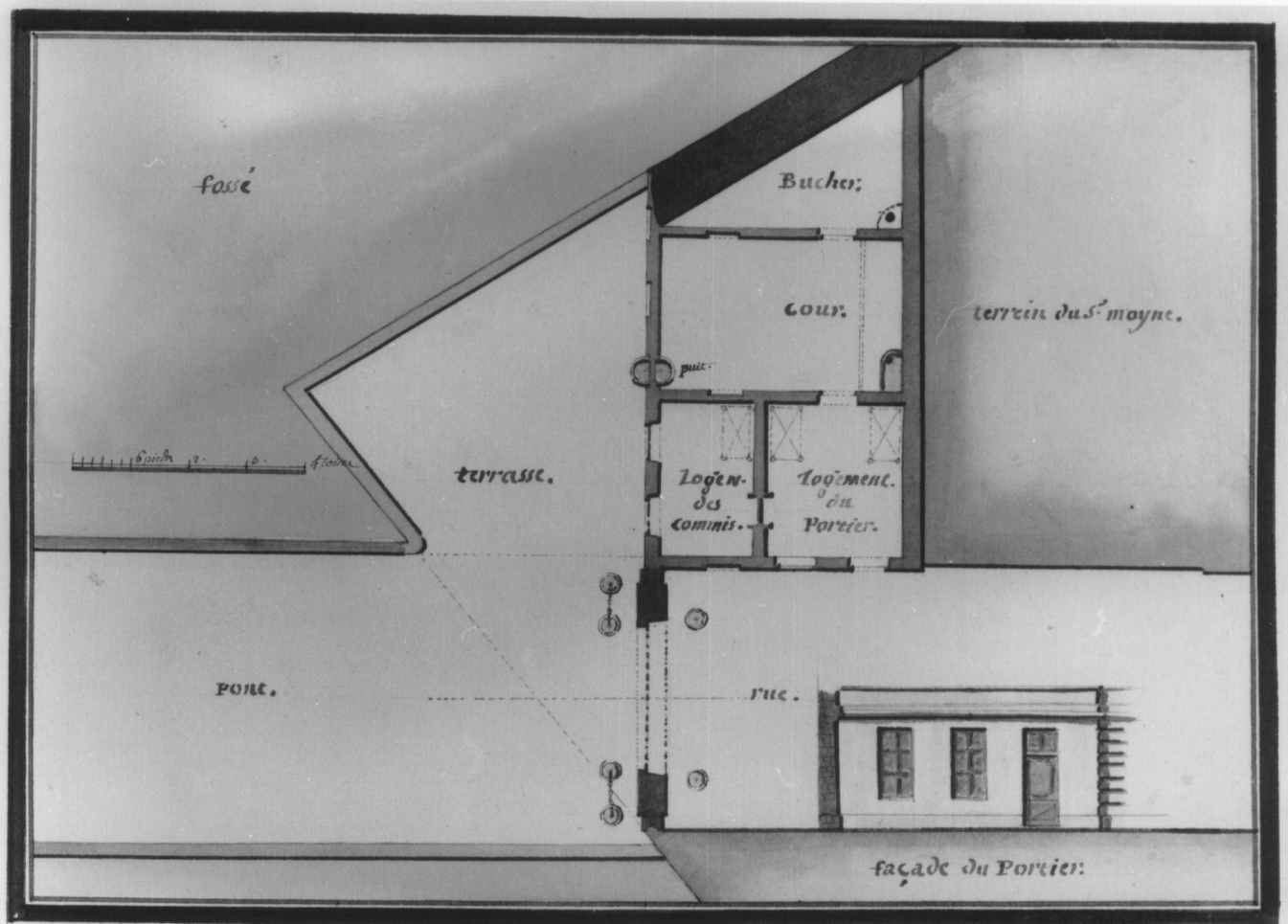
Doc. 12 : Projet de percement du bastion réalisé par Emiland Gauthey,
 le 19 août 1779.
 AC Beaune, 89-40





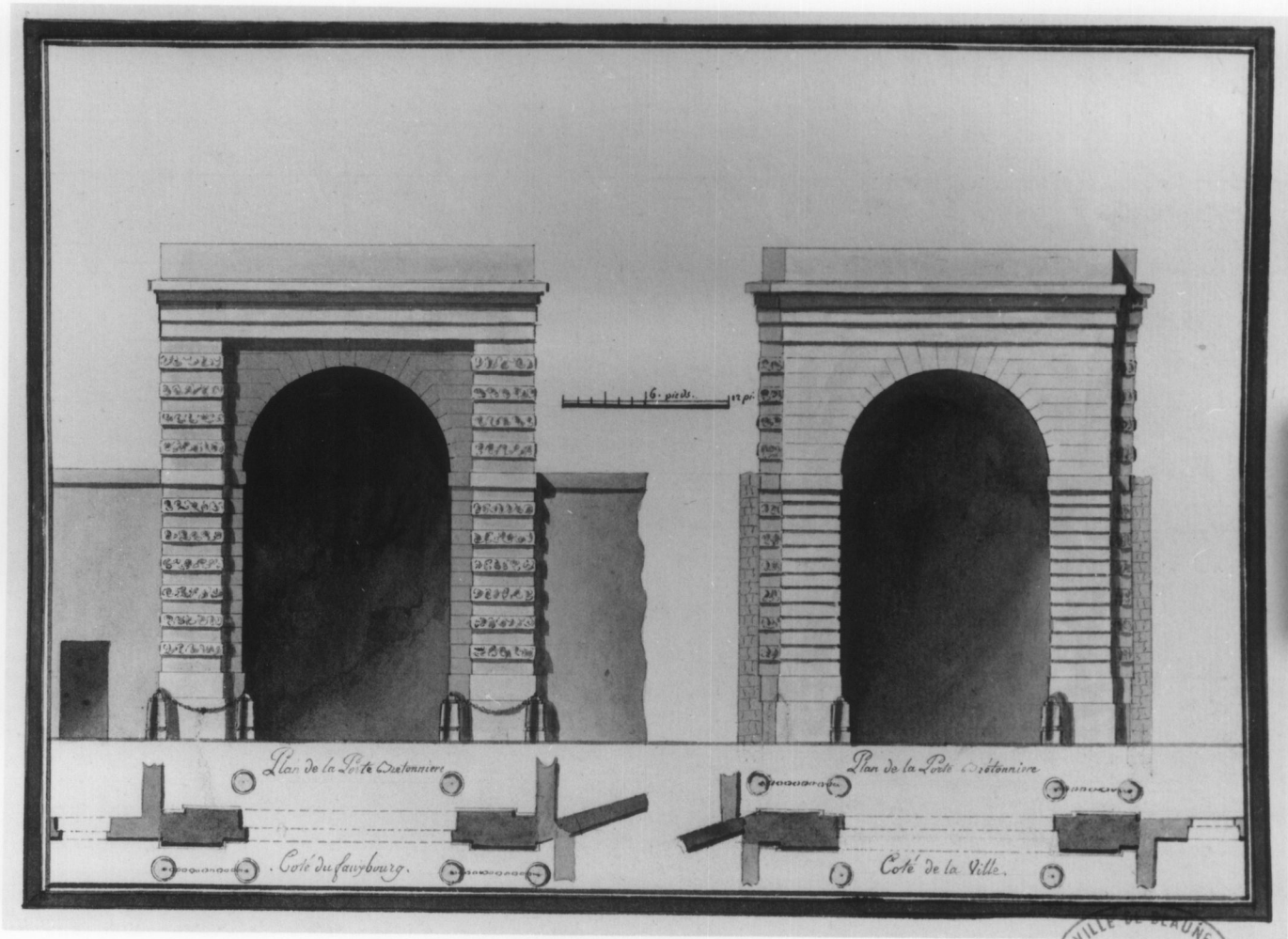
Doc.14 Plan et élévation de maison du
portier par D. Quinard, projet du
18 avril 1782 (A. C. Beaune, carton
89, art. 45)

Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1556 X



Doc.15 Elévation de la porte par D.
Quinard, projet du 18 avril 1782
(A. C. Beaune, carton 89, art.
45)

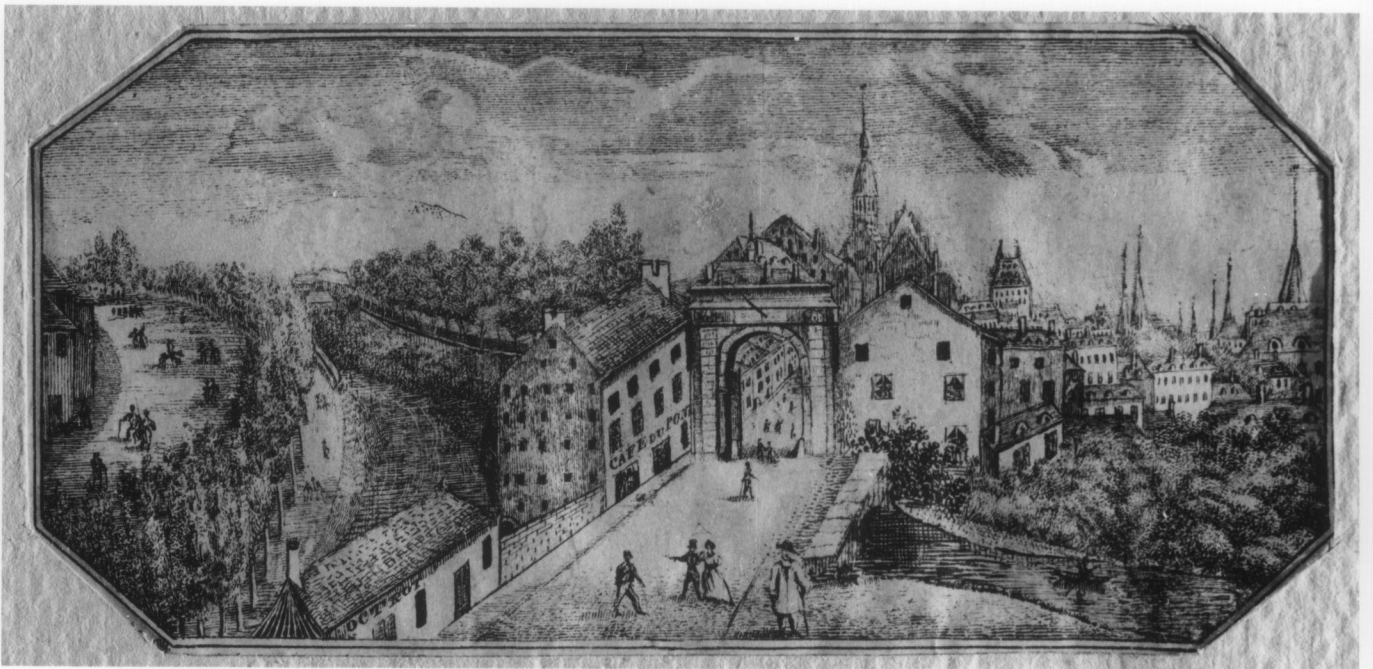
Repr. Inv. Jean-Luc DUTHU
88 21 1554 X



21 BEAUNE
rue Maufoux
PORTE BRETONNIERE

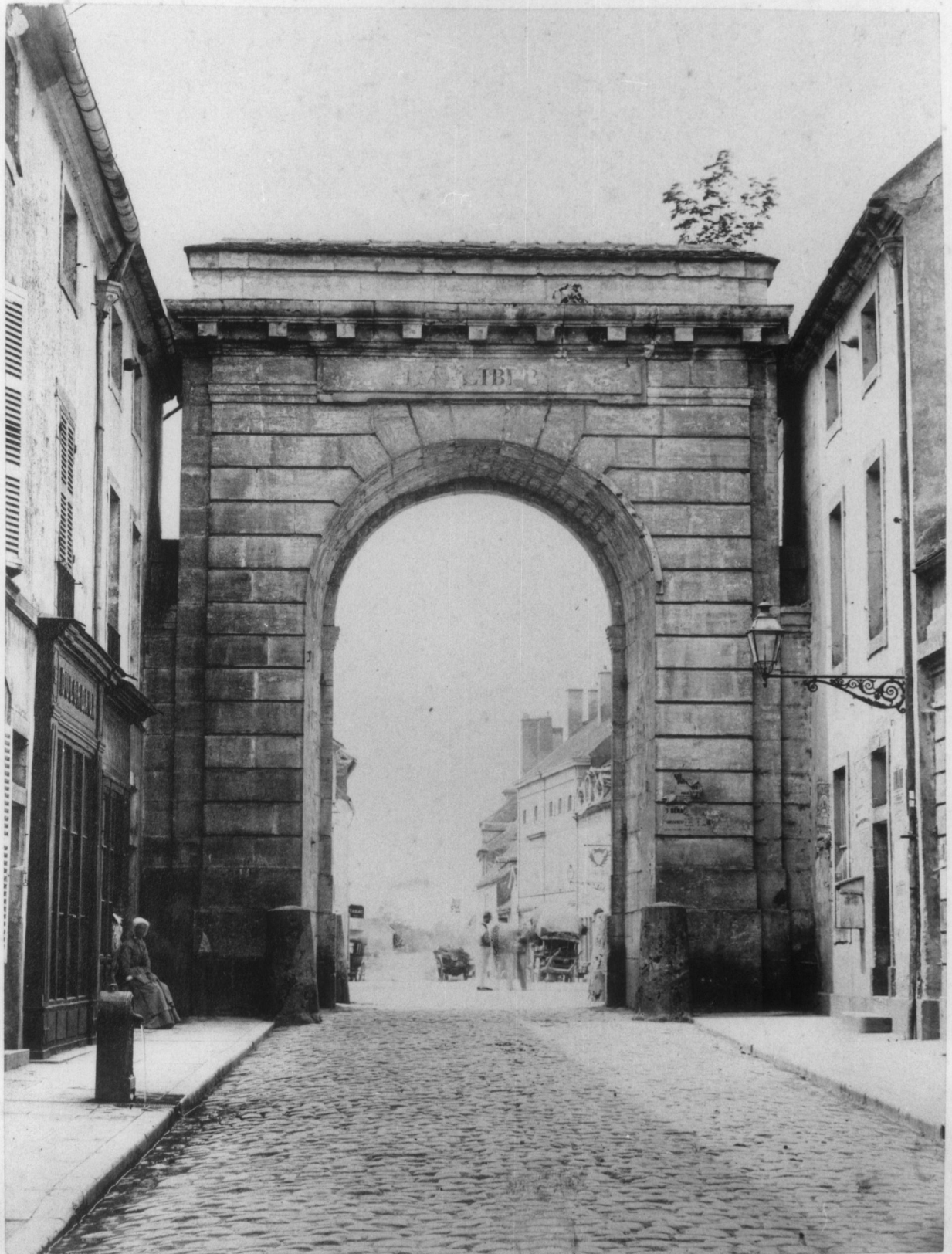
Doc.16 Gravure du début de la première moitié
du XIXe siècle, la porte côté faubourg
(Musée des Beaux-Arts, Beaune)

Repr. Inv. M. THIERRY
97 21 1660 X



Doc.17 Photographie de la porte, côté
ville, à la fin du XIXe siècle (A.
C. Beaune)

Repr. Inv. Michel THIERRY
87 21 0816 X



Doc.18 Photographie de la porte côté
faubourg. Photographie Millot, avant
1870 (Archives Municipales de Beaune,
1 Fi 176)

Repr. Inv. Michel THIERRY
99 21 1015 X

